

Non au délit d'opinion !

Category: Communiqués

écrit par jmfouquer | 21 avril 2024

Non au délit d'opinion et à la répression du soutien au peuple palestinien !

Ces derniers jours, la réunion publique de Jean-Luc Mélenchon prévue à Lille a été interdite sous de fallacieux prétextes.

La candidate de LFI aux élections européennes – Rima Hassan – est convoquée, à la fin du mois, par la police pour « apologie du terrorisme ».

C'est sous ce même prétexte que le secrétaire général de l'Union départementale de la CGT du Nord vient d'être condamné à un an de prison avec sursis. Nous dénonçons cette condamnation scandaleuse !

Tout cela constitue de graves atteintes à la liberté d'expression et des tentatives de criminaliser le soutien au peuple palestinien.

Sans partager toutes les déclarations de Jean-Luc Mélenchon, nous soutenons inconditionnellement son droit à l'expression de ses points de vue.

Nous demandons l'annulation de la convocation de Rima Hassan, qui n'a aucune raison d'être.

Nous exprimons notre solidarité à la CGT du Nord et à son secrétaire général.

Nous dénonçons la tentative (annulée par la justice) d'interdire la manifestation antiraciste du 21 avril à Paris.

ENSEMBLE! affirme que la solidarité n'est pas un crime !

ENSEMBLE! appelle à la mobilisation unitaire contre toutes les atteintes à la liberté d'expression et pour la sauvegarde des libertés publiques.

Bagnolet, le 21 avril 2024

ENSEMBLE!

Mouvement pour une alternative de Gauche Écologiste et Solidaire